



BATIK

Bulletin d'analyse sur les technologies de l'information et de la communication
Lettre d'information électronique mensuelle publiée par OSIRIS
l'Observatoire sur les systèmes d'information, les réseaux et les inforoutes au Sénégal

N° 129 Avril 2010

Sommaire

Editorial

Passage au numérique : Passage au numérique : Agir avant qu'il ne soit trop tard

Actualités

Fortes fluctuations sur le titre Sonatel à la BRVM

Signature d'un accord de partenariat ente le ministère de l'éducation, l'USAID et Intel

Nouvelles révélations à propos de l'attribution de la licence Sudatel

Publication d'un lexique du web 2.0

Ouverture d'une filiale sénégalaise par OVH

Inauguration d'une nouvelle salle multimédia à Rufisque équipée par Seneclic

Le CNRA préoccupé par le passage à la télévision et à la radio numériques

Licence Sudatel : les agents de l'ARTP sommés de rembourser les primes exceptionnelles

Création par le Sénat d'une commission ad hoc d'information sur la licence Sentel

Organisation par le CNRA d'un séminaire destiné aux radios communautaires

Les promotions des opérateurs de téléphonie mobile montrées du doigt par une étude

Première audience du tribunal du CIRDI sur l'affaire Etat du Sénégal/Sentel-Millicom

Politique

Nomination des membres du Conseil de régulation de l'ARTP

Infrastructures et services

Mesure de la qualité et de la couverture des réseaux mobiles dans la région de Ziguinchor

Lancement du système de transfert d'argent Orange Money au Sénégal

Mise en place par Tigo d'un système d'avance de crédit téléphonique

Projets

Perspective de baisse du prix des noms de domaine en .sn

Vers la mise en place d'une plateforme eS@nté communautaire

Rendez-vous

Festival Afropixel (1^{er}-22 mai 2010, Dakar, Sénégal)

TIC : outils révolutionnaires pour l'Afrique au 21^{ème} siècle ? (4-5 mai 2010, Edimbourg)

AfroCio 2010 (6-7 mai 2010, Hammamet, Tunisie)

Congrès mondial sur les technologies de l'information (25-27 mai 2010, Amsterdam)

eLearning Africa 2010 (26-28 mai 2010, Lusaka, Zambie)

* Passage au numérique : Passage au numérique : Agir avant qu'il ne soit trop tard

Malgré la signature par le Sénégal, le 17 juin 2006 à Genève (Suisse), de l'Accord régional relatif à la planification du service de radiodiffusion numérique de Terre dans la Région 1 dans les bandes de fréquences 174-230 MHz et 470-862 MHz (GE06) et de l'Accord régional régissant l'utilisation de la bande de fréquences 47-68 MHz par le service de radiodiffusion et d'autres services de Terre à titre primaire dans la Zone africaine (GE89) qui programment l'arrêt de mort de la radiodiffusion analogique à l'horizon 2015 pour la bande UHF (utilisée par la télévision) et 2020 pour la bande VHF (utilisée par les stations FM), rien n'indique que le Sénégal se prépare sérieusement à faire face aux mutations qui en découleront pour le paysage audiovisuel. Qu'il s'agisse des autorités publiques impliquées, directement ou indirectement, dans la gestion de ce dossier (ministères de la communication et de la culture, ARTP, CNRA, etc.), des professionnels des médias, des producteurs audiovisuels, des vendeurs d'appareils électroménagers, des associations consuméristes comme des citoyens, c'est en effet le grand silence en la matière. Pourtant, le passage au numérique pose des enjeux fondamentaux pour le Sénégal et l'Afrique qui ne fabriquent ni les équipements de production et de postproduction numériques (caméras, magnétoscopes, consoles, moniteurs, mélangeurs, logiciels, etc.), ni les programmes (surtout les films et les programmes de télévisions) ni les appareils permettant leur réception (postes de radio, téléviseurs, téléphones portables, etc.). Alors que dans nombre de pays, le déploiement de la télévision numérique a débuté depuis plusieurs années et doit s'achever à l'horizon 2011, l'inertie constatée en la matière au Sénégal risque de priver, d'une manière ou d'une autre, des millions de téléspectateurs d'images de télévision et donc d'informations. En effet, si la télévision numérique présente de nombreux avantages tels une meilleure utilisation des ressources en fréquence, la réception d'un plus grand nombre de programmes, une baisse des coûts de transmission, une meilleure qualité des images et du son, la possibilité d'offrir des services et des programmes interactifs, etc., elle nécessite l'adjonction d'un adaptateur externe à tous les téléviseurs n'ayant pas été conçus pour recevoir des signaux numériques. De plus, la convergence entre le contenu et le contenant qu'elle implique, compte tenu des rapprochements qui s'opèrent entre l'industrie du contenu, les éditeurs, les diffuseurs et les opérateurs audiovisuels ainsi que les opérateurs de télécommunications, nécessite l'adaptation du cadre légal et réglementaire régissant l'allocation des fréquences, la régulation des différents modes de communication et des contenus, le fonctionnement des réseaux, la publicité, etc. Au-delà, elle requiert également une mise à niveau des entreprises de production audiovisuelle afin qu'elles s'adaptent pleinement à cette nouvelle donne. Comme chacun peut le constater, la migration vers le numérique est donc loin de se résumer à une problématique technique relevant de la seule compétence des experts. Elle soulève au contraire une multitude de questions d'ordre politique, économique, culturel, social, juridique voire sociétal et les réponses apportées doivent prendre en compte l'avis du plus grand nombre et surtout protéger l'intérêt général. Dès lors, il urge d'organiser le débat sur ce sujet afin que les problèmes soulevés puissent être largement et sérieusement débattus, dans toutes leurs dimensions, par l'ensemble des acteurs impliqués et au-delà par les citoyens, organisés ou non dans les formations politiques, les syndicats, les associations, etc. Compte tenu de la lenteur avec laquelle les nouveaux textes législatifs et réglementaires sont élaborés et surtout adoptés, et les orientations politiques traduites en actes concrets, les cinq années qui nous séparent de la date butoir de juin 2015 ne seront pas de trop pour conduire les consultations nécessaires, mener à bien la réflexion, concevoir une stratégie cohérente et réaliste de passage au numérique, élaborer de nouveaux textes, mettre en place les instruments de politiques nécessaires et accompagner le processus comme il se doit. Le sujet est d'autant plus sensible que 80% des ménages sénégalais possèdent un poste de télévision. Il ne faudrait donc pas qu'au détour d'une mutation technique mal préparées ceux-ci rejoignent et accroissent par la même occasion le nombre des victimes de la fracture numérique.

Olivier Sagna
Secrétaire général

Actualités

* Fortes fluctuations sur le titre Sonatel à la BRVM

Durant le mois d'avril 2010, le titre Sonatel a été l'objet de fortes fluctuations à la Bourse régionale des valeurs mobilières (BRVM) d'Abidjan (Côte d'Ivoire). Alors qu'il avait clôturé le mois de mars à 140.000 FCFA en mars, il a progressé jusqu'à atteindre le plafond de 150.000 FCFA le 22 avril, niveau qui était le sien en septembre 2007, avant de redescendre progressivement pour clôturé à 138.000 FCFA le 30 avril 2010.

BRVM : <http://www.brvm.org/>

* Signature d'un accord de partenariat ente le ministère de l'éducation, l'USAID et Intel

Le 30 avril 2010, le ministère de l'Enseignement préscolaire, de l'Elémentaire, du moyen secondaire et des Langues nationales, l'USAID et la firme Intel ont signé un accord de partenariat visant à équiper sur le plan informatique et à connecter à l'internet 408 collèges du Sénégal.

* Nouvelles révélations à propos de l'attribution de la licence Sudatel

Selon l'hebdomadaire La Gazette en date du 29 avril 2010, l'attribution de la licence Sudatel aurait donné lieu au versement de 40 millions de dollars (environ 20 milliards de FCFA) de commission. Dans ce cadre, des experts américains et arabes auraient empochés 10 millions de dollars (environ 5 milliards de FCFA) tandis que des lobbyistes sénégalais haut placés, regroupés dans une société off-shore dénommé « Red Sea Holding », se seraient partagés 30 millions de dollars (environ 15 milliards de FCFA).

La Gazette : <http://www.lagazette.sn/>

* Publication d'un lexique du web 2.0

Aboubacar Sadikh Ndiaye, consultant en marketing/communication et chroniqueur Web, vient de publier le premier volume d'un ouvrage numérique intitulé « Lexique 2.0 : 1000 mots et expressions pour comprendre la civilisation "2.0" ». Allant des lettres A à K, il constitue une taxonomie du Web 2.0, des medias sociaux, de l'entreprise 2.0, etc. L'ouvrage est disponible en ligne à l'adresse suivante : <http://www.opissimo.com/1000/>

* Ouverture d'une filiale sénégalaise par OVH

Deuxième en Europe et numéro 1 en France avec plus de 70 000 serveurs dédiés et 7 600 000 sites hébergés, la société française OVH, spécialisée dans l'hébergement web, vient d'ouvrir une filiale sénégalaise. A cette occasion, elle offre un hébergement gratuit pendant une année aux 100 premiers clients. En échange, OVH demande à ces premiers clients de tester le service, de profiter de sa capacité, d'utiliser la bande passante disponible, de tester l'ensemble des options disponibles et de remonter les informations concernant l'utilisation du service, les problèmes rencontrés, etc. OVH vendra également des noms de domaine génériques (com, net, org, biz, etc.) qui coûteront 4 000 FCFA au lieu de 5000 FCFA chez l'hébergeur français. OVH Sénégal propose une offre d'hébergement mutualisé à 24 000 FCFA par an ou de serveur dédié à partir de 8 000 FCFA par mois.

OVH Sénégal : <http://www.ovh.sn/>

* Inauguration d'une nouvelle salle multimédia à Rufisque équipée par Seneclic

Sénéclic, cellule administrative rattachée à la Présidence de la République, a procédé, le 22 avril 2010, à l'inauguration de la salle multimédia de l'école El Hadji Aliou Dia de Rufisque en présence de François Pierson, Directeur général d'Axa Assurances France. Pour mémoire, depuis sa création, en 2006, la cellule Sénéclic a procédé à l'installation de salles multimédias dans 73 établissements scolaires du Sénégal. Fournis par Axa Assurances France, les ordinateurs de seconde main qui équipent ces salles multimédias, sont désormais reconditionnés par le Centre des handicapés au travail (CHAT) avant d'être mis à la disposition des établissements scolaires. A l'occasion de sa venue au Sénégal, le Président du groupe Axa Assurances a annoncé qu'il allait offrir un nouveau lot de 2.500 ordinateurs pour équiper de nouvelles salles multimédias.

Sénéclic : <http://www.seneclic.com/>

* Le CNRA préoccupé par le passage à la télévision et à la radio numériques

Le 21 avril 2010, le Conseil national de régulation de l'audiovisuel (CNRA), en partenariat avec la Convention des jeunes reporters du Sénégal (CJRS), a organisé une journée de formation sur les thèmes « Le journaliste dans un contexte de démocratisation de la communication » et « Enjeux de la transition vers le numérique ». A cette occasion, le CNRA a insisté sur l'urgence de réfléchir aux voies et moyens de préparer la migration vers le numérique sur le plan législatif, réglementaire, technique et financier, les Etats-Unis, le Canada, l'Union européenne, le Japon, etc. ayant décidé d'abandonner la diffusion de la télévision analogique à l'horizon 2012. Au-delà de cette date, il deviendra progressivement impossible de se procurer des programmes et des postes de télévision analogiques alors que le Sénégal ne produit ni les uns ni les autres. Afin de faciliter cette transition, l'Etat a notamment été invité à subventionner les adaptateurs permettant la réception du signal numérique sur les postes de télévision analogique, à l'image de ce qui se fait dans la plupart des pays développés.

* Licence Sudatel : les agents de l'ARTP sommés de rembourser les primes exceptionnelles

A travers une correspondance transmise au Directeur général de l'Agence de régulation des postes et télécommunications (ARTP), dans le courant du mois d'avril, l'Agent judiciaire de l'Etat a demandé à ce que tous les agents de l'ARTP remboursent intégralement, dans les plus brefs délais, les montants perçus à titre de « primes exceptionnelles » à la suite de l'adjudication de la troisième licence de téléphonie à Sudatel. Pour mémoire, la même demande a été adressée aux huit directeurs qui avaient touché entre 20 et 30 millions de FCFA.

ARTP : <http://www.artp.sn/>

* Création par le Sénat d'une commission ad hoc d'information sur la licence Sentel

El Hadji Daouda Faye « Vava », 3^{ème} Vice-Président du Sénat, a obtenu que la chambre haute mette en place une « Commission ad hoc d'information » afin de faire la lumière sur les conditions d'attribution de la licence Sentel faute d'avoir pu créer une « Commission d'enquête », l'affaire étant pendante devant la justice. Présidée par El Hadji Daouda Faye, cette commission ad hoc d'information est composée de Sokhna Dieng Mbacké (Vice-Présidente), Samba Ndiaye (Rapporteur), Grégoire Birame Ngom, Safiétou Ndiaye Maïga, Hamed Bachir Kounta et Ngoné Ndoye.

Sénat : <http://www.senat.sn/>

* Organisation par le CNRA d'un séminaire destiné aux radios communautaires

Le Conseil national de régulation de l'audiovisuel (CNRA) a organisé un séminaire destiné à l'Union des radios associatives et communautaires (URAC) les 8 et 9 avril 2010 à Saly Portudal. Parmi les questions soulevées ont figuré en bonne place la mise en place d'un nouveau cahier de charges visant à améliorer le fonctionnement des radios communautaires en les autorisant notamment à se financer via la publicité et à traiter les informations à caractère politique, l'instauration de procédures transparentes dans l'attribution des fréquences par l'Agence de régulation des télécommunications et des postes (ARTP), la suppression de la redevance imposée aux radios communautaires, l'utilisation d'outils de gestion standardisés, etc.

* Les promotions des opérateurs de téléphonie mobile montrées du doigt par une étude

Le 6 avril 2010, à l'occasion de la restitution d'une enquête sur les pratiques anticoncurrentielles au Sénégal conduite par un groupe de chercheurs dirigé par le Professeur Abdoulaye Sakho, les promotions fréquemment et régulièrement organisées par les opérateurs de téléphonie mobile ont été montrées du doigt. Ces pratiques encouragent l'achat de plusieurs puces par les consommateurs ce qui crée un effet de club et entrave le jeu de la concurrence entre les opérateurs. Afin de remédier à cela, il a réclamé une politique de vérité des prix ainsi que la mise en œuvre de la portabilité des numéros afin de créer les conditions d'une véritable concurrence entre les opérateurs.

* Première audience du tribunal du CIRDI sur l'affaire Etat du Sénégal/Sentel-Millicom

Le tribunal du Centre international de règlement des différends liés à l'investissement (CIRDI) a tenu une première audience dans le cadre du contentieux opposant l'Etat du Sénégal à la société de téléphonie mobile Sentel-Milicom le 1er avril 2010 à Paris (France). Pour défendre ses intérêts, l'Etat a fait appel au cabinet François Sarr et associés, à l'agent judiciaire de l'Etat et à deux défenseurs français parmi lesquels le Professeur Thomas Cley, agrégé de droit privé et Doyen de la Faculté de droit et de science politique de l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines (UVSQ), spécialiste en arbitrage et commerce international. De son côté, Sentel-Milicom a sollicité les services du cabinet Allen & Overy International ainsi que de M^e Boucounta Diallo du barreau sénégalais.

CIRDI : <http://icsid.worldbank.org/ICSID>

Politique

* Nomination des membres du Conseil de régulation de l'ARTP

Par le décret n°2010-406 en date du 30 mars 2010, le Président de la République a nommé les membres du Conseil de régulation de l'Agence de régulation des télécommunications et des postes (ARTP), le mandat de l'ancienne équipe étant arrivé à expiration depuis avril 2009. Désormais présidé par Sérigne Mboup, ingénieur en pétrochimie et ancien Directeur de Petrosen, le Conseil de régulation de l'ARTP est composé de Hamidou Coulibaly, juriste et enseignant à l'Ecole supérieure polytechnique (ESP) de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD), El Hadji Diouf, juriste et auditeur comptable et financier, Khadijatou Fadel Faye, ingénieur en télécommunication et marketing, Assane Kébé, animateur au développement et Abdou Khadre Ndiaye, conseiller en organisation. L'installation officielle du nouveau Conseil de régulation de l'ARTP s'est déroulée le 12 avril 2010 sous la présidence d'Aminata Tall, Ministre d'Etat, Secrétaire générale de la Présidence de la République.

ARTP : <http://www.artp.sn/>

Infrastructures et services

* Mesure de la qualité et de la couverture des réseaux mobiles dans la région de Ziguinchor

En marge du festival international de Ziguinchor (Zig'fest 2010) qui s'est déroulé du 23 au 25 avril 2010, l'Agence de régulation des télécommunications et postes (ARTP), a organisé une campagne de mesure de la qualité de service et de la couverture offerte par les différents opérateurs dans la région de Ziguinchor. Les principaux axes routiers, notamment l'axe Ziguinchor-Oussouye-Cabrousse-Diembéring-Cap Skirring, ont été ciblés ainsi que certaines zones proches de la frontière avec la Guinée-Bissau où des interférences sont générées par les réseaux installés en territoire bissau-guinéen.

* Lancement du système de transfert d'argent Orange Money au Sénégal

Le 12 avril 2010, Cheikh Tidiane Mbaye, Directeur général du Groupe Sonatel, et Daniel Delanis, Administrateur directeur général de la Banque internationale pour le commerce et l'industrie du Sénégal (BICIS), ont procédé au lancement officiel d'Orange Money, premier service de transfert domestique d'argent, de paiement de factures et de biens de consommation au Sénégal. Ce service, agréé par les autorités monétaires de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UMEOA), permet de déposer de l'argent jusqu'à hauteur de 100 000 FCFA, de transférer de l'argent, de retirer de l'argent, de payer des factures et d'acheter du crédit téléphonique Orange sans se déplacer. Opérationnel depuis décembre 2008 en Côte d'Ivoire Orange Money possède son équivalent dans d'autres pays africains. Ainsi, M-Pesa, lancé au Kenya par Safaricom en mars 2007, compte aujourd'hui plus de 9 millions d'utilisateurs.

Orange : <http://www.orange.sn/>

* Mise en place par Tigo d'un système d'avance de crédit téléphonique

Tigo, le deuxième opérateur de téléphonie mobile du Sénégal, a lancé sur le marché un nouveau service dénommé «Tigo Lebalma» qui permet à ses abonnés utilisant la formule prépayée d'appeler sans crédit grâce à un système d'avance sur crédit. Pour accéder à ce service, il suffit de taper #188# pour recevoir immédiatement du crédit par avance, le remboursement se faisant lors de la prochaine recharge. Dans le passé, Tigo avait également innové mettant sur le marché la première recharge électronique à partir de 100 FCFA avec la formule « IZI ».

Tigo : <http://www.tigo.sn/>

Projets

* Perspective de baisse du prix des noms de domaine en .sn

A l'occasion d'un entretien réalisé par Basile Niane dans le cadre du magazine « Océan.net » diffusé par la radio Océan Fm, le gestionnaire du domaine .sn, Alex Corenthin, a annoncé que le prix de la création d'un nom de domaine pourrait passer de 30.000 FCFA à 5.000 FCFA d'ici la fin de l'année 2010.

NIC Sénégal : <http://www.nic.sn/>

* Vers la mise en place d'une plateforme eS@nté communautaire

Dans le cadre d'un projet recherche-action-formation dirigé par le Professeur Claude Lishou, Directeur du laboratoire de traitement de l'information (LTI) de l'Ecole supérieure polytechnique (ESP) de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD), le ministère de la Santé et de la

prévention devrait se doter d'une plateforme eS@nté communautaire. Consistant en un système d'information sanitaire et médicale intégré et de télésanté reposant sur l'utilisation de logiciels libres, elle devrait contribuer à l'amélioration des services de santé aux citoyens à travers l'amélioration de la collecte et de la diffusion des informations sur les patients, les performances des prestataires de santé et l'exploitation des opportunités offertes par la télémédecine.

Rendez-vous

* Festival Afropixel (1^{er}-22 mai 2010, Dakar, Sénégal)

Le Festival Afropixel « Art, Technologies et Transformations sociétales en Afrique » se déroulera du 1^{er} au 22 mai 2010 à Dakar (Sénégal). A travers des projets de créations artistiques numériques, des expositions, des installations, des conférences, etc., il sera question de la place et l'impact des TIC dans les sociétés africaines contemporaines.

Festival Afropixel : <http://www.ker-thioossane.com/>

* TIC : outils révolutionnaires pour l'Afrique au 21^{ème} siècle ? (4-5 mai 2010, Edimbourg)

Le centre d'études africaines de l'Université d'Edimbourg (Royaume uni) organisera les 4 et 5 mai 2010 une conférence intitulée « TIC : outils révolutionnaires pour l'Afrique au 21^{ème} siècle ? » portant sur l'utilisation et le potentiel des TIC comme vecteur de changement en Afrique.

Center of African Studies : <http://www.cas.ed.ac.uk/>

* AfroCio 2010 (6-7 mai 2010, Hammamet, Tunisie)

Organisé par la Société africaine de réalisation d'événementiels et de Médias (SAFREM) éditrice de Cio Mag, la troisième édition d'AfroCio se tiendra les 6 et 7 mai 2010 à Hammamet (Tunisie).

AfroCio : <http://www.afrocio2010.org/>

* Congrès mondial sur les technologies de l'information (25-27 mai 2010, Amsterdam)

L'édition 2010 du Congrès mondial sur les technologies de l'information (WCIT 2010), manifestation biennale sur les TIC, se déroulera du 25 au 27 mai 2010 à Amsterdam (Pays-Bas) sur le thème « Les défis du changement ».

WCIT 2010 : <http://www.wcit2010.com/>

* eLearning Africa 2010 (26-28 mai 2010, Lusaka, Zambie)

eLearning Africa 2010, la 5^{ème} conférence internationale consacrée aux TIC appliquées au développement, à l'enseignement et à la formation, se déroulera du 26 au 28 mai 2010 à Lusaka (Zambie).

eLearning Africa 2010 : <http://www.elearning-africa.com/>

Envoyez-nous vos informations : osiris@osiris.sn

Dossiers spéciaux, abonnement et archives : <http://www.osiris.sn/>



Cette création est mise à disposition sous un contrat Creative Commons (Paternité - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 2.0) Osiris, avril 2010.
